

Ministère de la Communication

République du Mali
Un peuple – Un But – Une Foi

**16^{IEME} CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
DE L UNION INTENATIONALE DES
TELECOMMUNICATIONS**

**Intervention de SEM Mamadou Mallé Cissé
Ministre de la Communication du Mali**

Marrakech, le 24 septembre 2002

Vérifier au prononcé

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs Les Ministres,
Distingués délégués,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord, joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé, pour vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la 16^{ème} Conférence de Plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications qui se déroule dans la prestigieuse ville de Marrakech.

Nous sommes persuadés, ma délégation et moi-même, que sous votre conduite avisée, les travaux de la présente Conférence porteront le sceau de l'efficacité.

Monsieur le Président, le choix de Marrakech pour abriter cette importante rencontre n'étonne guère, lorsqu'on se remémore le rayonnement de ce carrefour des civilisations qui, dans l'esprit des populations maliennes en général et de celles de Tombouctou en particulier renvoie à un brassage fort réussi entre les populations du Nord et du Sud de notre continent.

L'occasion n'est pas de trop, en évoquant le charme d'une cité épanouie et ouverte, de remercier du fond du cœur, Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi que le peuple marocain tout entier, dont la qualité de l'accueil réservé à notre délégation n'est pas pour nous surprendre.

Enfin Monsieur Le Président, permettez-moi d'adresser mes félicitations à tous les membres de votre bureau et à tous les participants venus des quatre coins du monde pour prendre part aux travaux de cette importante rencontre et leur présenter des vœux de plein succès et de parfaite réussite dans l'accomplissement de leur lourde mission.

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Les assises de Marrakech se déroulent dans un contexte de profondes mutations technologiques dans lesquelles le secteur des télécommunications tient un rôle éminent.

D'où l'interpellation qui est faite à l'Union Internationale des Télécommunications et qui se déduit tout naturellement de cette double interrogation:

- Notre organisation sera-t-elle en mesure de s'appropriier l'ensemble des segments de cette révolution, pour davantage l'orienter vers la promotion d'un partenariat positif entre les Etats membres ?
- N'est-il pas temps de formuler des propositions assorties, au besoin, d'échéanciers indicatifs et tendant à mieux intégrer l'élément mondialisation de l'économie et ce d'autant que celle de la société de l'information s'est imposée de nos jours, mettant en exergue l'élargissement de la fracture numérique entre nations, populations et groupes sociaux.

En effet, la majorité des pays en développement restent à l'écart des technologies de l'information et de la communication et peinent à accéder à l'éducation, aux soins de santé, au commerce électronique, bref à toutes les commodités et opportunités qu'offrent les TIC.

Aussi, face à cette situation, l'UIT est interpellée et doit s'efforcer à mettre en œuvre des stratégies appropriées afin de réduire, voire de combler ce fossé numérique. A cet effet, le Mali estime que les mesures suivantes doivent être prises :

- renforcer les attributions et le rôle du secteur du développement afin d'assurer un accès équitable à tous aux moyens de télécommunications ;
- fournir des ressources importantes pour que les pays membres de l'UIT puissent travailler efficacement et combler l'écart de développement qui les séparent les uns des autres ;
- inventer et promouvoir de nouvelles formes de partenariat afin de créer une synergie entre les différentes catégories d'acteurs, les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile ;
- reconnaître le rôle et l'utilité des organisations régionales avec lesquelles l'UIT doit de plus en plus collaborer afin de préparer efficacement les travaux et activités qu'elle mène pour le bénéfice de la communauté mondiale.

Ma délégation est d'avis que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) constitue une réponse aux défis de l'heure, notamment dans son volet infrastructures et technologies de l'information et de la communication, dont l'objectif stratégique prioritaire est d'améliorer l'accessibilité aux dites technologies et, à court terme, doubler la télé densité et la porter à deux (2) lignes pour cent habitants en 2005 en assurant un bon niveau d'accès, une baisse des coûts des services et une amélioration de leur fiabilité.

Monsieur le Président,

La communauté internationale a décidé d'organiser en 2 phases un Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) respectivement à Genève en 2003 puis à Tunis en 2005.

Pour que l'Afrique soit prête et contribue activement au processus préparatoire de ce sommet si important pour elle, le Gouvernement du Mali a pris l'initiative d'organiser la Conférence Régionale Africaine en mai dernier. Je voudrais remercier les ministres africains en charge de la communication et des NTIC pour leur contribution active au succès de la rencontre de Bamako à travers la déclaration de Bamako 2002.

Monsieur le Président,

La Conférence de Plénipotentiaires qui se tient cette année en terre africaine du Maroc, a toutes les chances de répondre à nos attentes si nous faisons preuve d'audace, d'une grande ouverture d'esprit et d'un dialogue constructif et démocratique.

Le Mali a beaucoup bénéficié de l'assistance et de l'appui de l'UIT dans différents domaines. C'est le lieu pour moi de remercier tous les responsables de l'UIT, l'ensemble du personnel de l'UIT, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration sans oublier les différents partenaires et experts pour le travail accompli.

Avant de terminer, j'aimerais profiter de cette tribune pour appeler votre aimable attention sur quelques unes de nos attentes:

- Appuyer fermement et sans équivoque le NEPAD;
- Renforcer la présence Régionale de l'UIT ;
- Soutenir les Organisations Régionales de Télécommunications et les projets régionaux tels que le RASCOM ;
- Veiller au renforcement et au développement intégré et global de l'Infrastructure mondiale des télécommunications ;
- Conserver le rôle primordial et prééminent de l'UIT dans l'avènement de la société de l'information ;
- Accroître les ressources et moyens affectés au secteur du développement afin de faciliter l'accès de tous aux TIC ;
- Bien entendu, « last but not the least », la reconduction de Monsieur Hamadoun Touré au poste de Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications (BDT/UIT) est vivement souhaitée.

Monsieur le Président,

Le Mali compte sur la communauté internationale et l'ensemble des Etats membres pour que les Actes finaux qui sortiront de Marrakech contribuent à l'émergence d'une Union forte et revigorée ainsi qu'à l'amorce d'un véritable développement harmonieux des télécommunications dans le monde.

Vive l'Union Internationale des Télécommunications.

Je vous remercie.